



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Association canadienne des chefs de police

582, rue Somerset, Ouest, Ottawa (Ontario) K1R 5K2

Le bulletin de l'**ACCPC**

Association canadienne des chefs de police

Automne 2007



« à l'avant-garde
du progrès policier... »

La 30e commémoration des policiers et agents de la paix canadiens

Le 30 septembre 2007



*par Joel Cheruet, président, Comité des
décorations et des prix de l'ACCP*

Le 30 septembre, 2007 milliers de personnes ont réunies se sont réunies pour commémorer le grand sacrifice de policiers et d'agents de la paix canadiens, tout spécialement pour rendre hommage à l'agent-détective Robert Plunkett, Service régional de police de York; à l'agent de protection de la faune, Richard Cayoutte, ministère des Ressources naturelle et de la Faune du Québec; à l'agent Daniel Tessier, Service de police de Laval; et à l'agent David Mounsey, Police provinciale de l'Ontario, qui sont décédés dans l'exercice de leurs fonctions au cours de la dernière année.

En 1978, nous avons rendu hommage à 14 policiers à l'occasion de la première Commémoration. Le nom de 738 policiers est maintenant inscrit au Tableau d'honneur, sur la colline du Parlement donnant sur la rivière des Outaouais et la Cour suprême du Canada.

Les membres sont incités à visiter la section consacrée à la Commémoration des policiers et agents de la paix canadiens sur le site Web de l'ACCP à www.cacp.ca pour voir le Tableau d'honneur et à communiquer avec l'ACCP à cacp@cacp.ca ou par téléphone au 613-233-1106 pour apporter des corrections ou des détails.

Notre but consiste à rendre dûment et pleinement hommage à nos héros.



TABLE DES MATIÈRES

CCP

2 MESSAGE DU PRÉSIDENT

2 FÉLICITATIONS À LAURIE FARRELL POUR SES 20 ANNÉES DE SERVICE À L'ACCP

3 ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

4 CALENDRIER DES ACTIVITÉS

5 COMITÉ SUR LA SÛRETÉ AÉRIENNE

6 CRÉER DES LIENS NÉCESSAIRES – LE GROUPE D'INTÉRÊT CANADIEN EN TECHNOLOGIE DE L'INTEROPÉRABILITÉ

7 LES PENSIONNATS INDIENS : SÉANCE D'INFORMATION ET GESTION DES PROBLÈMES

9 LA COLLABORATION : UN INGRÉDIENT ESSENTIEL À LA SÉCURITÉ NATIONALE

EN COUVERTURE...

Le directeur général adjoint de la Sûreté du Québec et président de l'ACCP, Steven Chabot, avec le président sortant de l'ACCP, le chef Jack Ewatski, nouveau retraité du Service de police de Winnipeg

Association canadienne des chefs de police

Automne 2007



Personnel du bulletin d'information

Rédactrice : Ruth Montgomery

Appuyé par le bureau national de l'ACCP

Laurie Farrell • Tina Papadopoulo • Magda Mitilineos
Peter Cuthbert

Conseil d'administration de l'ACCP

Président : Steven Chabot, directeur général adjoint,
Sûreté du Québec

Vice-présidents :

Frank Beazley, chef du Service régional de police de
Halifax; Jean-Guy Gagnon, adjoint du Service de police
de la Ville de Montréal; Calvin Johnston, chef du
Service de police de Regina; Tom Kaye, chef du Service
de police d'Owen Sound

Secrétaire-trésorier :

Julian Fantino, commissaire, Police provinciale de l'Ontario

Président sortant : Jack Ewatski,
chef du Service de police de Winnipeg

Directeur exécutif : Peter Cuthbert,
Association canadienne des chefs de police

Pour la liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCP, consulter le site www.cacp.ca

Les opinions et commentaires exprimés dans le bulletin 2007 de l'ACCP sont la responsabilité de leurs auteurs. Ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la position officielle de l'Association canadienne des chefs de police ou de son exécutif. Toute reproduction des articles ou des illustrations est strictement interdite, sauf autorisation écrite préalable de l'ACCP.

Convention de la Poste-publications no 40065059

Retourner toute correspondance ne pouvant être

livrée au Canada à :

Association canadienne des chefs de police

582, rue Somerset Ouest

Ottawa (Ontario) K1R 5K2

Téléphone : (613) 233-1106

Télécopieur : (613) 233-6960

Courriel : cacp@cacp.ca

Website : www.cacp.ca



Conçu et publié par :



Directeur artistique : Richard J. Robertson
courriel : rjr@cbupub.com

Adjointe au directeur artistique : Heather LaFleur

Conceptrice principale / Production d'impression : Ina Silva

OFFICE NATIONALE

420, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K2P 1W4

Tél. : (613) 230-0721 • Téléc. : (613) 230-4964 • Sans frais : 1-800-267-1266

Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires,
veuillez composer le 1-800-267-1266

AU SUJET DE L'ÉDITEUR : Le bulletin de l'ACCP est publié pour l'Association canadienne des chefs de police par CBU Publications Ltd. Toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, est strictement interdite sans le consentement écrit préalable de l'éditeur. CBU Publications Ltd. n'assume aucune responsabilité quant aux déclarations ou opinions des contributeurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des annonces publiées et ne peut assumer une quelconque responsabilité pour les pertes encourues par qui que ce soit en raison d'une faute de l'annonceur.

M Message du président



Comme l'année 2008 approche, je souhaite remercier chacun et chacune d'entre vous d'avoir fait de 2007 une excellente année pour l'ACCP. Nous avons accueilli plus de 110 nouveaux membres, dont bon nombre s'occupent déjà activement de nos comités, assistent à nos événements et en font la promotion. Nous sommes fiers de maintenir nos traditions bien vivantes et de collaborer afin d'atteindre notre vision d'avenir : créer des partenariats et être un catalyseur à l'avant-garde du progrès policier. Nous n'aurions pu y parvenir sans vous! Merci!

Nos activités de l'automne, la conférence sur l'assurance de la qualité, le congrès international sur les gangs de rue et la conférence sur la santé mentale intitulée Building on Success ont attiré beaucoup de personnes. Les participants ont félicité les organisateurs qui leur ont permis de vivre une expérience d'apprentissage intéressante et inestimable et de prendre connaissance d'outils à utiliser dans leur travail et leur vie personnelle. Félicitations à toutes les personnes qui ont si généreusement contribué à faire de ces événements un succès.

L'ACCP continuera d'offrir des possibilités d'apprentissage : en janvier, nous organiserons la conférence « Établir des partenariats entre le milieu policier du secteur public et le milieu de la sécurité du secteur privé », à Toronto, et, en février, nous organiserons la 3^e Conférence du Groupe de travail virtuel international, à Vancouver, et des ateliers de l'Institut d'études stratégiques internationales. Prévoyez profiter de ces possibilités d'apprentissage et visitez le site à l'adresse www.cacp.ca pour obtenir des détails et des renseignements sur l'inscription.

En plus des conférences et ateliers, à la fin de décembre et au début de la nouvelle année, l'ACCP tâchera de déterminer les principes d'intégration d'un rapport au groupe de travail qui a assisté à la réunion du Cadre national pour les services policiers, à Toronto, en avril 2007, et l'Association achèvera l'examen de son acte constitutif. Je suis heureux d'annoncer que ces deux initiatives avancent bien. Nous sommes toujours ouverts à vos réflexions et commentaires sur ces initiatives importantes.

En terminant, je vous souhaite du fond du cœur, à vous et aux personnes qui vous sont chères, un Noël rempli de paix et de bonheur.

A handwritten signature in black ink that reads "Steven Chabot". The signature is fluid and cursive.

*Steven Chabot,
Directeur général adjoint, Sûreté du Québec*

FÉLICITATIONS À LAURIE FARRELL POUR SES 20 ANNÉES DE SERVICE À L'ACCP

L'ACCP a célébré les 20 années de service de Laurie Farrell le 21 septembre 2007.

Merci, Laurie, pour ton dévouement et ton engagement envers l'ACCP et félicitations pour cette étape importante. Nous espérons que tu seras parmi nous encore bien des années.



ACUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

L'ACCP souhaite la bienvenue aux nouveaux membres suivants et félicite ceux qui sont devenus membres à vie de l'Association!

MEMBRES ACTIFS

- Sdt Janice Armstrong – GRC
- Sdt en chef Antoine Babinsky – GRC
- Sdt Gordon Barnett – GRC
- Comm. adj. Gary Bass – GRC
- Sdt James Begley – GRC
- Sdt en chef Thomas Bennett – GRC
- Sdt en chef Dick Bent – GRC
- Sdt en chef Francois Bidal – GRC
- Sdt en chef Ross Bingley – Police provinciale de l'Ontario
- Dir. Richard Blondin – Service de sécurité publique de la Ville de Westmount
- Sdt d'état-major Roman Boychuk – Service régional de police de Peel
- Sous-chef Gary Broste – Service de police de Saskatoon
- Comm. adj. Roger Brown – GRC
- Chef adj. William Brown – Force constabulaire royale de Terre-Neuve
- Capitaine Nadine Carmel Tremblay – Sûreté du Québec
- Sdt Mark Chatterbok – Service de police de Saskatoon
- Chef adj. Delaney Chisholm – Service de police de New Glasgow
- Sdt en chef Cal Corley – GRC
- Chef adj. John Domm – Police de Nishnawbe-Aski
- Chef Terrance Dreddy – Service de police de Taber
- Comm. William Elliott – GRC
- Sdt Tonia Enger – GRC
- Dir. gén. adj. Robert Fahlman – GRC
- Sdt Rick Finn – Service régional de police de York
- Chef adj. Andrew Fletcher – Service régional de police de Halton
- Dir. gén. Dennis Fodor – GRC
- Sdt d'état-major par intérim Blair Foley – Service régional de police de Peel
- Insp. en chef Freddy Foley – Sûreté du Québec
- Sdt Thomas Foster – Service de police de Saskatoon
- Major Brian Frei – Police militaire canadienne
- Const. en chef Ron Gaudet – Service de police d'Oak Bay
- Dir. gén. Anna Gray (Ph. D.) – GRC
- Insp. Tracy Hardy – GRC
- Comm. Barry Harvie – GRC
- Const. en chef Kash Heed – Service de police de West Vancouver
- Sdt Bert Hoskins – GRC
- Sdt Axel Hovbrender – École de police, Justice Institute of British Columbia
- Chef adj. Darrell Kambeitz – Service de police de Camrose
- Chef adj. Michael Kingston – Service régional de police de Halton
- Comm. adj. Rod Knecht – GRC
- Sdt en chef Doug Lang – GRC
- Sdt en chef Wayne Lang – GRC
- Dir. Michel Ledoux – Service de police de la Ville de Mont-Tremblant
- Sdt Peter Lepine – GRC
- Sdt en chef Fraser Macaulay – GRC
- Comm. adj. Pierre Ménard – GRC
- Sdt en chef Thomas Middleton – GRC
- Comm. adj. Kevin Mole – GRC
- M. Yves Morency – Module sécurité publique
- Sdt en chef Graham Muir – GRC
- Sdt en chef Allen Nause – GRC
- Chef adj. Bernie Pannell – Service de police de Saskatoon
- Const. en chef adj. Bradley Parker – Service de police de Port Moody
- Sdt en chef Robert Paulson – GRC
- Sdt Tom Pownall – GRC
- Chef adj. William Reid – Service de police de Saint John
- Sdt en chef Douglas Reti – GRC
- Const. en chef adj. Robert Rich – Service de police de Vancouver
- Chef Glen Robinson – Service de police d'Altona
- Insp. Stéphane Segard – Sûreté du Québec
- Sdt Todd Shean – GRC
- Sdt Brian Simpson – GRC
- Sdt en chef William Smith – GRC
- Chef adj. Rocki Smith – Service de police de Six Nations
- Chef intérimaire Paul Sweet – Service de police de Cobourg
- Lieut. col. Micheal Taylor – Police militaire canadienne
- Insp. en chef Richard Toupin – Sûreté du Québec
- Chef adj. Geoffrey Varley – Service de police de Victoria
- Sdt Chuck Walker – GRC
- Sdt Brad Ward – Service de police d'Edmonton
- Chef Robert White – Service de police de Trenton
- Sdt en chef Mike Woods – GRC
- M. Christopher Young – Garda Security Group

ENTREPRISES ASSOCIÉS

- M. Michael Donnelly – Groupe financier Banque TD
- M. Tony Licandro – XWAVE, division de Bell Aliant

MEMBRES ASSOCIÉS

- M. Charles Bisson – Service canadien du renseignement de sécurité
- M. Claude Brunette – Service canadien du renseignement de sécurité
- M. W. Terry Clayton – Commission de police régionale de Durham

NOUVEAUX MEMBRES (SUITE)

M. Andrew (Andy) Ellis –
Service canadien du
renseignement de sécurité

M. Iain Fernie – Air Canada

M. Richard Guay – Bell Canada

M. Barry Hansen –
Corps canadien des
commissionnaires

M. David Horner –
Ministère de la Justice de la
Nouvelle-Écosse

Colonel Anthony Lee –
Commissionnaires de la
Nouvelle-Écosse

M. Robert MacInnis –
Garda Security Group

M. Patrick McCloskey –
Diavik Diamond Mines Inc.

Chef John Middleton-Hope
(à la retraite) –
M-H Learning Opportunities

Sdt en chef Neal Parker
(à la retraite) – Sierra Systems

M. Ray Prime – Ministère
de la Sécurité communautaire
et des Services correctionnels

M. Garry Robertson –
Bureau d'assurances du Canada

Mme Sandra Sajko –
Gouvernement de la
Colombie-Britannique

M. John Slater –
Corps canadien des
commissionnaires

M. Robert (Bob) Smith,
adm. de sociétés –
Financière Sun Life

Mme Diana Trepkov –
Artworx by Diana

M. Christopher Young –
Garda Security Group

MEMBRES À VIE

Chef Ean Algar (Rtd)

Const. en chef Ben Andersen (Rtd) –
Service de police d'Oak Bay

Chef Vincent Bevan (Rtd) –
Service de police d'Ottawa

Comm. Beverley Busson –
GRC

M. Les Chipperfield –
c/o Académie Atlantique de police

Chef adj. Jim Cunningham (Rtd) –
Service de police de Greater Sudbury

M. Jacques Duchesneau –
Administration canadienne de la
sûreté de la transport aérien

Chef Jack Ewatski –
Service de police de Winnipeg

M. William Gibson (Rtd) –
Service de police de Toronto

M. Serge Gourgue –
Services administratifs de la
Chambre des communes

Comm. Jamie H. Graham (Rtd) –
Service de police de Vancouver

Sdt. d'état major Gary Grant (Rtd) –
Service de police de Toronto

Sdt en adj. James Hutchinson (Rtd) –
Police provinciale de l'Ontario

M. John Janusz (Rtd) –
Service de sécurité de la
Chambre des communes

Sdt. Charles Johnson (Rtd) –
Police provinciale
de l'Ontario

Chef Barry King (Rtd) –
Service de police
de Brockville

Dir. Daniel Langlais (Rtd) –
Service de Police de la Ville
de Québec

Chef Blair MacIsaac (Rtd) –
Service de police de Pembroke

Dir. Donna Moody –
Université Brock

M. Robert Preston –
Deloitte & Touche

Sdt. en chef David Shewchuk –
c/o GRC

Comm. adj. Rod Smith – GRC

Chef Lorne Smith (Rtd)

Comm. provinciale Gwen Strachan –
Police provinciale de l'Ontario

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE 2007 - 2008

9 janvier 2008
Réunion du Comité
consultatif national
de l'Ordre du mérite
Ottawa ON

14 janvier 2008
Séance de
planification
stratégique de l'ACCP
Québec QC

29-31 janvier 2008
Conférence du Comité sur la liaison avec le secteur privé :
« Établir des partenariats entre le milieu policier du
secteur public et le milieu de la sécurité du secteur privé »
Toronto ON

17-20 février 2008
3e Conférence du Groupe de travail virtuel
international « La protection de notre
ressource la plus vitale, nous enfants »
Vancouver CB

22 février 2008
Réunion
executive
Toronto ON

23-24 février 2008
Réunion de conseil
Toronto ON

24-29 février 2008 • 23-29 mars 2008 • 25-30 mai 2008
Ateliers de l'Institut d'études stratégies internationales
Toronto ON

29 mars 2008
Reunion conjointe de l'ACCP-
ACPP- Association canadienne
des conseils de police
Gatineau QC

3 mai 2008
Réunion du Comité
exécutif de l'ACCP
Montréal QC

4-6 mai 2008
Conférence des Services canadiens
d'administration policière
Montréal QC

8-11 juin 2008
Conférence de l'Association
canadienne des intervenants
en formation policière
Moncton NB

24-27 août 2008
Conférence annuelle
de l'ACCP
Montréal QC

L'ACCP PRÉSENTE LE COMITÉ SUR LA SÛRETÉ AÉRIENNE

Au début de l'année, plusieurs experts en la matière ont abordé le commissaire de la Police provinciale de l'Ontario, Julian Fantino, pour lui faire part de leur désir de créer un comité qui envisagerait des manières d'intégrer les efforts pour améliorer la sûreté dans l'industrie aéronautique. M. Fantino, qui était commissaire à la gestion des situations d'urgence de l'Ontario avant sa nomination à la PPO, en octobre dernier, a accepté d'organiser une réunion entre des organismes d'application de la loi, des organismes du secteur privé, des exploitants d'aéroport, des organismes gouvernementaux et d'autres qui avaient fait savoir qu'ils aimeraient faire partie d'un tel comité.

Le groupe s'est réuni à deux reprises et a décidé qu'il valait la peine d'aller de l'avant. Il a par la suite établi le mandat du comité proposé et le commissaire Fantino a présenté le concept au Conseil d'administration de l'ACCP lors de sa conférence annuelle à Calgary, en août dernier.

Le Conseil de l'ACCP a avalisé le concept et accepté de créer le comité sous sa tutelle.

Dans l'article qui suit, le commissaire Fantino, nommé premier président du comité, explique sa composition, son mandat et les réalisations qu'il souhaite faire.

*par Julian Fantino
Commissaire, Police provinciale de l'Ontario*

En 2005, le gouvernement australien a demandé à Sir John Wheeler d'effectuer un examen de la sécurité et des services de police dans les aéroports, notamment d'évaluer les risques de crimes à la sauvette. M. Wheeler a fait l'observation suivante :

« Le terrorisme et le crime sont des éléments distincts mais peuvent se recouper. Au niveau le plus fondamental, une culture marquée par la sécurité relâchée ou la criminalité à la sauvette peut offrir aux terroristes des occasions d'exploiter les faiblesses de la sécurité dans les aéroports. On peut offrir des pots-de-vin au personnel (ou l'intimider) pour qu'il fasse fi de la criminalité ou lui verser une somme importante pour qu'il aide à commettre un vol ou faire le trafic de stupéfiants. Une fois impliqués, les employés ne peuvent plus affronter les terroristes. »

En 2003, un comité sénatorial canadien, présidé par le sénateur Colin Kenny, a déposé un rapport tout aussi convaincant intitulé « Le mythe de la sécurité dans les aéroports canadiens » dans lequel il affirme que le relâchement des mesures de sécurité est en faveur du crime organisé dans les aéroports canadiens : plus ces criminels peuvent avoir de taupes dans le système, plus ils peuvent commettre de vols et faire de la contrebande. Le comité du sénateur Kenny a également fait des observations sur le manque de collaboration et de coordination entre les divers organismes qui travaillent dans un aéroport, et sur l'échange limité d'information entre les secteurs public et privé.

Nous possédons également plusieurs exemples de l'exploitation de cette vulnérabilité, notamment par des illégaux qui entrent au pays, par les cartels internationaux de la drogue et par les petits voleurs qui sont employés dans les aéroports. Essentiellement, les aéroports canadiens sont devenus un terrain fertile pour la création de réseaux transnationaux de crime organisé et de terroristes, et pour les criminels à la sauvette opportunistes.

Avant d'accepter d'avaliser le comité proposé, le Conseil de l'ACCP voulait connaître les objectifs du comité, savoir si un tel comité était nécessaire à long terme et vérifier que la composition du comité serait d'envergure nationale.

Nous avons pu réagir facilement aux deux premières inquiétudes. Le mandat précise nos objectifs. Tant et aussi longtemps qu'il y aura une menace de terrorisme provenant de l'extérieur du pays et des activités criminelles dans nos aéroports, nous aurons absolument besoin d'un tel comité à long terme.

La réaction à la troisième inquiétude est un peu plus complexe parce que nos membres dicteront l'étendue de notre influence nationale. Toutefois, j'ai le plaisir de dire que nous avons obtenu une réaction positive dans toutes les parties du pays et je suis convaincu que le comité représente les intérêts nationaux.

À partir de nos discussions, nous avons pu formuler un mandat qui reconnaît :

- la nature spéciale du système de l'aéronautique;
- l'importance de l'industrie pour l'économie canadienne;
- l'importance de maintenir la confiance dans le système et son intégrité;
- le fait que la sûreté aérienne est une responsabilité partagée;
- l'importance d'une approche intégrée afin de protéger le système de l'aéronautique contre les criminels et, éventuellement, contre les terroristes.

Le Comité canadien sur la sûreté aérienne, comme on nous appelle, examinera les meilleures pratiques visant à éviter l'exploitation du système de l'aéronautique par les membres du crime organisé ou les terroristes. Il cherchera des possibilités d'améliorer l'efficacité de l'intégration, de la collaboration, des communications et de l'échange d'information entre tous les intervenants. Il examinera aussi la possibilité d'effectuer de façon conjointe des exercices, de donner une formation et d'offrir d'autres possibilités d'apprentissage entre toutes les parties du système de l'aéronautique dans l'esprit des partenariats publics-privés.

Après la tragédie du 11 septembre, les gouvernements et les organismes des secteurs public et privé qui reposent sur l'industrie du transport aérien ont considérablement augmenté leur vigilance et leurs efforts en matière de sécurité individuellement et de manière collective. Toutefois, je crois que les initiatives en matière de sécurité à la grandeur de l'industrie demeureront toujours des initiatives en cours et qu'on n'en verra pratiquement jamais la fin.

Selon les études, les experts et les commissions, y compris les constatations de la commission sur le 11 septembre, de toute évidence, la menace du terrorisme est bien réelle. Les nombreux aspects interreliés de la vulnérabilité dans l'industrie du transport aérien indiquent que les problèmes sont nombreux et variés, en commençant par la sécurité dans les aéroports.

La sagesse collective nous amène toutefois à dire qu'on ne peut régler les problèmes à nous seuls, qu'il faut une approche commune et intégrée et, surtout, que nous devons être déterminés à nous engager plutôt que de faire fi de la question ou de la nier.

Étant donné les répercussions qui découlent de l'enquête sur l'affaire Maher Arar, des contrôles frontaliers rigoureux imposés par les États-Unis, du système canadien de filtrage des vols ainsi que des autres éléments vulnérables en matière de sécurité que l'on connaît dans l'industrie du transport aérien, il est essentiel que l'ACCP continue de faire preuve de leadership, comme elle l'a fait pour d'autres préoccupations importantes en matière de sécurité publique, comme le crime organisé, la prévention du crime et la sécurité routière.

J'aimerais remercier l'Association canadienne des chefs de police pour l'appui qu'elle nous a apporté pendant que nous franchissions les étapes du processus. J'aimerais tout spécialement remercier chaque personne et organisme qui a pris part aux discussions qui ont mené à l'approbation par l'ACCP de ce que nous appelons le Comité canadien sur la sûreté aérienne.

Ensemble, nous sommes plus forts que nous le serions chacun de son côté, puisque nous tâchons de faire du système canadien de l'aéronautique le système le plus sûr au monde.

CRÉER DES LIENS NÉCESSAIRES

UN COMITÉ DE L'ACCP AIDE À CRÉER UN NOUVEAU GROUPE CHARGÉ DE FAIRE PROGRESSER L'INTEROPÉRABILITÉ DES COMMUNICATIONS ENTRE LES PREMIERS INTERVENANTS

par Lance Valcour

Vous est-il déjà arrivé de vous retrouver à des centaines de mètres d'un collègue policier, pompier ou des services paramédicaux et de ne pas pouvoir transmettre de l'information capitale? Cela arrive trop souvent. Les systèmes de radio, les téléphones cellulaires, les PDA et autres ne sont pas toujours bien configurés, alignés, voire conçus pour permettre la communication entre des organismes. Parfois, la technologie disponible nuit à ces communications... Heureusement, la situation évolue et un nouveau partenariat mise sur l'avancement de l'interopérabilité des communications pour le secteur canadien de la sécurité publique.

Le Groupe d'intérêt canadien en technologie de l'interopérabilité (GICTI) réunit des représentants du milieu de la sécurité publique, de l'industrie, des universités, du gouvernement et d'organismes non gouvernementaux pour qu'ensemble ils façonnent l'avenir de l'interopérabilité de la sécurité publique canadienne. Instauré en avril 2007 par le Comité de l'informatique de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), en collaboration avec le Centre canadien de recherches policières (CCRP), le GICTI cherche avant tout à aborder les personnes qui souhaitent faire progresser l'interopérabilité de la sécurité publique au Canada.

En octobre, le tout premier colloque canadien sur l'interopérabilité a eu lieu à Toronto et réunissait plus de 60 personnes de toutes les régions du pays (ainsi que quelques-unes provenant des États-Unis). Au programme, des conférenciers invités, des exposés spéciaux et une partie interactive qui a permis aux participants de s'intéresser aux questions touchant l'interopérabilité du point de vue de leur organisme, secteur ou industrie. La réunion a également permis d'annoncer que EMS Chiefs of Canada et l'Association canadienne des chefs de pompiers avaient demandé de participer à cette entreprise louable.

Dans l'ensemble, le GICTI cherche également à :

- créer des tribunes d'échange d'information et d'idées;
- favoriser la communication entre les intervenants canadiens de l'interopérabilité de la sécurité publique;
- réunir les connaissances collectives des dirigeants et des experts en communication et sécurité publique (les meilleurs et les plus brillants);

- régler les questions réglementaires qui influent sur les communications dans le domaine de la sécurité publique;
- offrir un banc d'essai où les aspects des cinq éléments du continuum de l'interopérabilité SAFECOMMD (gouvernance, procédures opérationnelles standard, technologie, formation et exercice, et utilisation) peuvent être compris, conçus, mis à l'essai, négociés, instaurés, normalisés, échangés ou qu'une formation puisse y être offerte.

« Lorsqu'on constate les grandes percées de la technologie des communications et les travaux qui sont réalisés au sud de la frontière et ailleurs, il est évident que nous avons une occasion exceptionnelle d'influencer l'état de l'interopérabilité de la sécurité publique au Canada », de déclarer Steve Palmer, directeur général, Centre canadien de recherches policières. « Le CCRP constitue un point de convergence national unique pour les activités de recherche et de développement de technologie qui est utile aux services de police et aux intervenants de la sécurité publique au Canada. Il était tout naturel que nous nous intéressions à l'interopérabilité et nous avons été très heureux de saisir l'occasion de nous associer à d'autres organismes de première intervention, des organisations ou des fournisseurs du secteur privé. »

Même si le CCRP et l'ACCP se sont chargés de l'élaboration du GICTI, la participation active d'EMS Chiefs of Canada et de l'Association canadienne des chefs de pompiers a été la bienvenue. Le but ultime est d'accroître la représentation dans le milieu de la sécurité publique afin d'aboutir à un modèle semblable à celui du National Public Safety Telecommunications Council (NPSTC) aux États-Unis qui se décrit comme : une fédération d'organismes dont la mission consiste à améliorer les communications et l'interopérabilité de la sécurité publique grâce au leadership concerté.

« Le colloque canadien sur l'interopérabilité, en octobre dernier, a démontré qu'il existait un véritable intérêt pour la collaboration dans la recherche de réactions à l'interopérabilité des premiers intervenants, qu'il s'agissait d'une question urgente et que l'esprit de collaboration requis était présent », de déclarer Eldon Amoroso, directeur principal, Service de police de London, et coprésident du Comité de l'informatique de l'ACCP. « La réunion a

aidé à donner le coup d'envoi du processus pour faire parler les bonnes personnes – et parfois les faire agir – au sujet de l'interopérabilité. »

Dans cet esprit d'action, le GICTI cherche à financer des travaux de recherche ou de développement liés à l'interopérabilité. Tous les employés du secteur public ou d'un organisme du secteur de la sécurité publique au Canada sont maintenant invités à proposer un domaine de recherche et/ou développement lié aux cinq éléments du continuum de l'interopérabilité : la gouvernance, les procédures opérationnelles standard, la technologie, la formation et l'exercice, et l'utilisation. Les produits peuvent être aussi variés que des lignes directrices, un scénario, des documents scientifiques et une propriété intellectuelle brevetée. Vous trouverez des détails sur le site Web du GICTI (www.cprc.org/citig).

Par-dessus tout, la quête d'une plus grande interopérabilité de la sécurité publique ne devrait pas être simplement considérée comme une question technique ayant trait à la liaison entre des réseaux informatiques ou de communications. Il s'agit de relier véritablement les bons groupes et les bonnes personnes pour qu'ils avancent dans la même direction. Veuillez faire connaître cette information aux autres personnes qui souhaitent faire avancer l'interopérabilité de la sécurité publique au Canada. Plus nous pouvons réunir de personnes aux vues similaires, plus nos chances de réussir sont grandes.

D'ici là, veuillez visiter le site Web du GICTI. Vous pouvez envoyer vos suggestions, questions et inquiétudes par courriel à citig@cprc.org.

Lance Valcour, inspecteur au Service de police d'Ottawa, est actuellement en affectation au CCRP à titre de gestionnaire du projet du GICTI. Outre sa participation de longue date comme membre du Comité de l'informatique de l'ACCP, il compte plus de 30 années d'expérience de travail à des rôles opérationnels et il a dirigé de nombreux projets technologiques tant avec le Service de police d'Ottawa que dans le secteur privé.



La première réunion publique du Groupe d'intérêt canadien en technologie de l'interopérabilité a été très courue. Les membres de l'assistance et les personnes qui ont participé au moyen d'une téléconférence ont convenu qu'une approche unifiée de l'interopérabilité de la sécurité publique au Canada se faisait attendre depuis trop longtemps. Photo de Steve Palmer, CCRP

LES PENSIONNATS INDIENS : SÉANCE D'INFORMATION ET GESTION DES PROBLÈMES Octobre 2007

par Holly Richter-White, M.A.,
Police nationale des Autochtones, GRC
holly.richter@rcmp-grc.gc.ca

Les peuples autochtones ont connu le système de pensionnats indiens pendant près d'un siècle. Si on s'arrête pour réfléchir au nombre de générations successives d'enfants qui ont fréquenté ces pensionnats et au milieu dans lequel ils ont grandi, on peut alors commencer à en saisir toutes les répercussions personnelles négatives ainsi que les impacts sur la collectivité dans son ensemble.

L'expérience dans les pensionnats indiens a entraîné une perte de la culture, de l'identité, de la spiritualité, de la nation, ainsi que des compétences sociales et familiales fondamentales. Il en a découlé bon nombre des autres problèmes intergénérationnels qui existent aujourd'hui et qui constituent une grande portion de notre mandat à titre de services policiers, directement ou indirectement : la toxicomanie, la violence, le suicide, l'abus sexuel, les problèmes de santé mentale et l'isolement. Selon le juge en chef adjoint Murray Sinclair, historiquement, les taux d'incarcération des Autochtones ont augmenté au même rythme que les répercussions intergénérationnelles des pensionnats étaient ressenties dans les collectivités autochtones.

Le problème pour les services de police

La Convention de règlement relative aux pensionnats indiens est entrée en vigueur le 19 septembre 2007 et, à partir de novembre 2007,

environ 80 000 survivants peuvent recevoir un paiement d'expérience commune (PEC) moyen de 28 000 \$. On s'attend à ce que la majorité des personnes admissibles présentent une demande et reçoivent une indemnisation dans les 6 à 10 semaines à compter de l'entrée en vigueur, soit le 19 septembre. Toutefois, les personnes dont le dossier est en règle (c'est-à-dire celles qui ont plus de 65 ans et qui avaient déjà présenté une demande anticipée) pourraient recevoir leur paiement plus tôt.

Voilà une occasion pour les Autochtones de célébrer et d'avoir la chance de se réconcilier avec le Canada sur cette question. Les gens et les collectivités vivront bien de belles choses grâce à la Convention, notamment le paiement d'expérience commune.

Cependant, il est important que tous les services de police aient un plan afin de réagir à la Convention, notamment aux paiements, et que l'approche policière soit de trois ordres : la prévention, l'application de la loi et la réconciliation. Il s'agit d'un enjeu pour tous les groupes autochtones, les Premières nations, les Métis, les Inuit et les Indiens non inscrits, et pour tous les services de police, urbains, ruraux, en région éloignée et des Premières nations. La Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, ses composantes et ses effets, continueront d'être un enjeu important pendant un certain temps encore.

Voici des outils et/ou des initiatives qui permettent d'aborder la collectivité de manière préventive :

1. « **La sagesse sans âge** ». Des présentations sur la prévention et des produits sur la fraude et la violence envers les personnes âgées destinés aux survivants et aux organismes qui pourraient profiter d'initiatives proactives.
2. « **Un aperçu historique et actuel des pensionnats indiens** ». La Police nationale des Autochtones, de la GRC, a créé une présentation qui offre un aperçu historique et actuel des événements survenus dans les pensionnats indiens à l'intention du public et des services de police pour les aider à mieux comprendre la question.
3. **Ateliers du SACO**. Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO), qui est un organisme bénévole, anime 150 ateliers financiers destinés aux survivants à la grandeur du pays sur une période de deux ans, depuis juillet 2007. Le service de police pertinent est invité à chacun des ateliers à faire un exposé sur la fraude et la violence envers les personnes âgées aux membres des collectivités autochtones et à d'autres fournisseurs de services.

Information sur l'application de la loi :

Étant donné le rôle des services policiers – réel ou perçu – comme un prolongement du gouvernement dans l'application de la loi de nos



Vous pourriez bientôt recevoir un montant d'argent au titre du Règlement relatif aux pensionnats indiens. Cet argent vous procurera beaucoup de bonnes choses, à condition d'être vigilant. En effet, des personnes ou des entreprises pourraient tenter de s'emparer de votre argent par des moyens illégaux. Des personnes malhonnêtes pourraient vous pousser à donner votre argent ou à acheter leurs produits. Si vous vous sentez contraint par votre entourage, une entreprise ou une tierce personne qui ne vous semblent pas tout à fait fiables, nous sommes là pour vous aider.

Voici des services que vous pouvez contacter pour obtenir de l'aide :

Votre service de police ou le détachement de la GRC local

Échec au crime : 1-800-222-TIPS (8477) seulement si vous possédez des renseignements sur un crime ou si vous savez d'un crime perpétré contre une personne, et vous ne voulez pas donner votre nom.



Gouvernement du Canada
Royal Canadian Mounted Police



Canada

jours, il serait important que les services de police connaissent les événements et les questions délicates qui entourent cette question pour que nous ne soyons pas perçus comme étant paternalistes. La nature de nos commentaires et notre approche seront essentielles pour que personne n'ait l'impression que nous revictimisons les anciens élèves.

Nous prévoyons que des crimes isolés et organisés seront commis par des Autochtones et à leur endroit, de l'intérieur et de l'extérieur de leurs collectivités, lorsqu'un montant important sera reçu.

La fraude et la violence envers les personnes âgées ne sont que deux formes de crimes qui pourraient survenir. Les autres défis, notamment la toxicomanie, les agressions et les incidents de la circulation, sont certaines des répercussions sur la collectivité qu'il pourrait être prudent de prévoir. Une fois les paiements distribués, les services de police devraient s'attendre à ce que des survivants portent plainte contre de la fraude commise à leur endroit, par exemple, par des vendeurs d'aspirateurs, des vendeurs de voitures et la fraude liée à la construction. De même, Service Canada, l'organisme responsable de la validation de la preuve d'identité des demandeurs, pourrait faire des renvois liés à des demandes frauduleuses de cartes de crédit au service de police pertinent.

La question des pensionnats indiens pourrait devenir intolérable pour certains survivants et ceux-ci pourraient avoir besoin d'un soutien en santé mentale. Santé Canada apporte une aide dans les régions et l'offre aux survivants et à leur famille. Bien entendu, cette question pourrait faire ressurgir des souvenirs effacés et entraîner des allégations d'abus sexuel et/ou physique. Nous devrions assister à une augmentation de ces allégations.

Nous devons peut-être aussi communiquer avec les collectivités non autochtones adjacentes de manière à les sensibiliser et à réduire davantage les stéréotypes et la victimisation des peuples autochtones.

Les services de police devraient s'attendre à être redevables envers leur administration municipale et/ou provinciale/territoriale et les dirigeants autochtones sur cette question.

Nous sommes associés à Échec au crime tout spécialement à ce sujet. Cet organisme répondra à tous les appels non urgents et les réorientera au bon endroit.

Initiatives et information sur la divulgation des faits et la réconciliation :

Dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, la Commission de la divulgation des faits et de la réconciliation (dont le mandat est de cinq ans) sera une partie essentielle au processus de guérison de toutes les personnes touchées par la question des pensionnats indiens, qui permettra de la faire évoluer et de tirer parti des liens établis ou d'en créer. Les services de police auront l'occasion de jouer un rôle dans les événements communautaires et nationaux.

Il ne s'agira peut-être pas d'un processus facile mais le résultat sera bon pour les services de police et les Autochtones. Des entretiens particuliers avec des survivants nous ont aidés à comprendre leur perception et à tisser les liens et/ou à accroître leur compréhension du rôle actuel des services de police. Les excuses présentées par le commissaire de la GRC en 2004 ont été très utiles pour reconnaître le rôle historique de la GRC dans la question des pensionnats indiens et

faire évoluer cette question dans les collectivités auxquelles nous offrons des services de police.

Voilà une occasion pour les Autochtones de célébrer et d'avoir la chance de se réconcilier avec le Canada sur cette question. C'est aussi une occasion idéale pour les services de police de prendre des mesures afin de réduire l'activité criminelle et la victimisation des Premières nations du Canada, qui sont très surreprésentées dans le système de justice pénale.

RENSEIGNEMENTS

Si vous désirez obtenir plus de précision sur le PSSRI, veuillez communiquer avec le coordonnateur régional de votre province ou territoire ou visiter le site Web de Santé Canada : www.santecanada.gc.ca/sqpt.

Programme de soutien en santé de résolution des pensionnats indiens

Liste des coordonnateurs régionaux

| | |
|---|---|
| <p>Région de l'Atlantique</p> <p>1^{er} étage, Maritime Centre 1505 Harrington Street Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3Y6 N° sans frais : 1-866-414-8111</p> | <p>Région de l'Alberta</p> <p>Suite 730, Canada Place 9100 Jasper Avenue Edmonton (Alberta) T5J 4C3 N° sans frais : 1-888-426-6548</p> |
| <p>Région du Québec</p> <p>2^e étage, Complexe Guy Harmon, 10^{er} Est 200, boulevard René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1X4 N° sans frais : 1-877-811-2986</p> | <p>Région de la Colombie Britannique</p> <p>2^e étage, Stadium Centre Indefat Tower 757 Hastings Street West Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3E6 N° sans frais : 1-866-747-7417</p> |
| <p>Région de l'Ontario</p> <p>3^e étage, Emerald Plaza 1517, chemin Metcalfe Napanee (Ontario) K1A 0L3 N° sans frais : 1-888-301-0026</p> | <p>Région du Nord (Yukon)</p> <p>Étage 1, Smith Building Suite 100 - 400 Main Street Whitehorse (Yukon) Y1A 2E5 N° sans frais : 1-800-461-0100</p> |
| <p>Région du Manitoba</p> <p>2^e étage, 301, rue York Winnipeg (Manitoba) R2C 1W1 N° sans frais : 1-866-816-3506</p> | <p>Région du Nord (Territoires du Nord-Ouest et Nunavut)</p> <p>1^{er} étage, 60, rue Queen Ottawa (Ontario) K1A 0K9 N° sans frais : 1-866-509-1789</p> |
| <p>Région de la Saskatchewan</p> <p>1^{er} étage, 1920 Broad Street Regina (Saskatchewan) S4P 1V7 N° sans frais : 1-866-250-1520</p> | |

PROGRAMME DE SOUTIEN EN SANTÉ DE RÉSOLUTION DES PENSIONNATS INDIENS

Le Programme de soutien en santé de résolution des pensionnats indiens (PSSRI) offre des services de soutien en santé et en bien-être émotionnels aux anciens élèves des pensionnats indiens.

Le PSSRI fournit les services suivants :

- Counseling professionnel;
- Soutien émotionnel dispensé par des travailleurs de la santé communautaire (résolution);
- Soutien culturel offert par des aînés;
- Aide financière au transport.

ADMISSIBILITÉ

Le PSSRI s'adresse à tous les anciens élèves des pensionnats indiens (peu importe leur statut ou leur lieu de résidence).

- Qui sont admissibles à recevoir ou qui reçoivent le paiement d'expérience commune ou le paiement anticipé;
- Qui font appel au processus d'évaluation indépendante (PEI), au mécanisme de règlement des conflits (MARC) ou au processus préliminaire pour résoudre leur revendication;
- Qui participent à des événements de la vérité et de réconciliation ou commémoratifs.

ACCÈS AUX SERVICES

Si vous désirez obtenir des services de counseling, de soutien émotionnel ou culturel, ou des services de transport, veuillez communiquer avec le coordonnateur régional du PSSRI de votre province ou territoire.

COUNSELING PROFESSIONNEL

Les services de counseling sont offerts par des fournisseurs autorisés de Santé Canada et coordonnés par les coordonnateurs régionaux du PSSRI.

SOUTIEN ÉMOTIONNEL

Des travailleurs de la santé communautaire (résolution) apportent un soutien émotionnel aux anciens élèves des pensionnats indiens qui sont admissibles avant, pendant et après le règlement des demandes de réparation liées aux pensionnats ou de règlement du paiement d'expérience commune, ou pendant la participation à des événements de la vérité et de réconciliation ou de commémoration. La coordination des services de soutien émotionnel est assurée par le biais d'accords avec les organismes autochtones ou des organismes affiliés.

SOUTIEN CULTUREL

Des aînés fournissent un soutien culturel aux anciens élèves des pensionnats indiens qui sont admissibles avant, pendant et après le règlement des demandes de réparation liées aux pensionnats ou de règlement du paiement d'expérience commune, ou pendant la participation à des événements de la vérité et de réconciliation ou de commémoration. La coordination des services de soutien culturel est assurée par le biais d'accords avec les organismes autochtones ou des organismes affiliés.

TRANSPORT

Une aide financière au transport est offerte afin que les anciens élèves des pensionnats indiens qui sont admissibles puissent obtenir des services de counseling ou des services d'aînés qui ne sont pas offerts dans leur communauté de résidence. Les services de transport sont coordonnés par les coordonnateurs régionaux du PSSRI.

PROCESSUS D'APPEL

Si votre demande de services est refusée, vous avez le droit d'intervenir auprès de la décision. Il existe trois niveaux d'appel, et chaque appel doit être fait par l'ancien élève d'un pensionnat indien. Pour plus de renseignements sur le processus d'appel, veuillez communiquer avec le coordonnateur régional du PSSRI de votre province ou territoire.

© Les Médias de l'école des Jeunes Canadiens, révisés par le comité de Santé Canada, 2007

SC 104, 24^e étage
Ottawa, Ontario K1P 6K7
1-866-967-0891

LA COLLABORATION: Un ingrédient essentiel à la sécurité nationale

Extrait d'un exposé prononcé

par le comm. par intérim McDonnell, GRC, devant le Homeland Security Task Force

Nous sommes tous des cibles

Les terroristes et leurs actes de violence ne connaissent aucune frontière, aucune limite et n'importe qui peut être leur prochaine victime. Nous sommes tous des cibles. Leurs actes ne se limitent pas à tuer des gens ou à détruire des édifices. Les terroristes extorquent de l'argent, mutilent, intimident et manipulent n'importe qui.

Non seulement les États-Unis ont-ils connu une série d'attentats terroristes, chez eux et à l'étranger, mais des Canadiens ont aussi été victimes d'attentats terroristes. Des attentats contre des ambassades, l'assassinat de diplomates et l'explosion du vol 182 d'Air India nous rappellent que nous sommes tous vulnérables et non immunisés contre les démons des actes terroristes. Aujourd'hui encore, nos soldats qui se battent en Afghanistan contre les Talibans sont attaqués par des terroristes, des bombes humaines. Le 18 septembre, quatre soldats canadiens ont été tués pendant qu'ils distribuaient des cadeaux à des enfants.

Non seulement les États-Unis ont-ils connu une série d'attentats terroristes, chez eux et à l'étranger, mais des Canadiens ont aussi été victimes d'attentats terroristes.

La collaboration et l'échange de renseignement

En quoi le 11 septembre a-t-il changé la GRC en ce qui concerne la sécurité nationale? À mon avis, il a fait ressortir la nécessité de collaborer non seulement à l'échelle nationale mais encore internationale. Et la GRC est en bonne voie d'avoir une stratégie intégrée des services de police. Lorsque le commissaire Zaccardelli a pris les commandes de la GRC en 2000, il a transmis sa vision de l'intégration et de l'application de la loi axée sur le renseignement. Ces concepts conviennent à la fois aux enquêtes sur la sécurité nationale et aux enquêtes sur des crimes majeurs et sur le crime organisé.

Peut-être, par le passé, croyions-nous pouvoir nous en tirer par nous-mêmes. Mais la réalité est que nous devons collaborer dans le respect de la loi pour assurer la sûreté et la sécurité de notre public et le respect des droits et libertés des personnes. J'aimerais prendre un peu de recul par rapport à l'échange de renseignement et d'information et parler des éléments moteurs de l'échange d'information et des défis auxquels nous sommes confrontés.

Les moteurs de l'échange d'information

Des éléments tels que la mondialisation, la technologie et la pénurie de ressources déterminent la nécessité et la demande d'échange d'information essentielle entre les organismes gouvernementaux et entre les secteurs public et privé.

La mondialisation a créé un monde sans frontière. Les questions de la légalité, de la souveraineté et une foule de droits posent des problèmes et

exercent des contraintes sur l'application de la loi tandis que des criminels parcourent le globe sans entraves pour effectuer leurs activités.

Des progrès tels qu'Internet, les communications sans fil et la biométrie représentent des avantages et des défis considérables. Le virement de fonds, la recherche de dessins de bâtiments ou des stations pivots d'un métro peuvent se faire en ligne dans un petit coin, une ruelle, un entrepôt ou un café, n'importe où dans le monde. Les criminels n'ont plus à se rendre à une banque ou au bureau des registres pour effectuer leurs activités. L'ère de l'information donne instantanément accès à des dossiers, des bleus, des nouvelles et de l'information. L'anonymat et la vitesse sont à l'avantage des criminels mais la situation nous offre également de bonnes occasions. Nous devons chercher des moyens de mieux surveiller les transactions et d'identifier les responsables de ces transactions. Nous devons pouvoir repérer les opérations suspectes et faire en sorte que les pouvoirs en cause soient avisés immédiatement lorsqu'elles sont faites.

Nous devons le faire en même temps que nous assurons la protection de la vie privée. Il ne s'agit pas de faire un choix. La technologie a amené le secteur public à travailler en plus étroite collaboration et ces modèles doivent maintenant inclure aussi le secteur privé.

Enfin, l'échange d'information est la réalité pour laquelle on nous demande à tous d'en faire plus avec moins de ressources. Les services de police,

Non seulement les États-Unis ont-ils connu une série d'attentats terroristes, chez eux et à l'étranger, mais des Canadiens ont aussi été victimes d'attentats terroristes.

les gouvernements, le milieu du renseignement et le secteur privé doivent chercher de nouvelles façons novatrices de protéger nos collectivités, en respectant les lois, les droits et notre mode de vie démocratique. Certains prétendent qu'on ne peut y arriver. Ils avancent que, pour accroître la sécurité du public, les gens doivent sacrifier des droits ou que, lorsqu'on protège des droits, la sécurité est compromise. Comme je l'ai dit auparavant, je crois que nous devons et que nous pouvons faire les deux : protéger les droits et la sécurité.

J'aimerais aborder une question qui m'intéresse beaucoup et qui vous intéresse également, je l'espère. La collaboration de plus en plus étroite avec les organismes gouvernementaux n'est pas nouvelle pour nous mais pensons au secteur privé. La GRC a des relations de travail fructueuses avec le secteur privé depuis de nombreuses années. Nous travaillons en étroite collaboration avec

l'industrie de l'assurance sur des questions ayant trait aux réseaux de vols d'automobiles et avec l'Association des banquiers canadiens sur des questions liées au blanchiment d'argent, au financement d'activités terroristes et au vol d'identité.

Nous sommes également en étroite relation avec l'Institut canadien des engrais depuis de nombreuses années puisque des produits agricoles ont été utilisés comme précurseurs de la production de drogues illégales. L'Institut canadien des engrais a élargi son programme de sensibilisation et lancé l'initiative « Protégeons-nous », axée sur les produits qui pourraient être utilisés dans la production d'engins explosifs improvisés.

Dans le secteur des transports, la GRC organise des consultations avec des propriétaires de réseaux de transport urbain et des conducteurs afin de déterminer des mesures à prendre immédiatement pour que le gouvernement et le milieu de l'application de la loi puissent aider les réseaux de transport urbain à améliorer leur sécurité antiterroriste. La collaboration à la collecte et à l'échange d'information/de renseignement sur la menace, y compris le renseignement avant un incident éventuel, l'évaluation de la menace et des risques, et l'évaluation de la vulnérabilité, constitue un aspect à ne pas négliger. Nous devons collaborer pour déterminer et prioriser des stratégies rentables de prévention, d'atténuation et d'intervention.

La collaboration à la collecte et à l'échange d'information/de renseignement sur la menace, y compris le renseignement avant un incident éventuel, l'évaluation de la menace et des risques, et l'évaluation de la vulnérabilité, constitue un aspect à ne pas négliger.

Dans le secteur de l'énergie, nous collaborons avec l'Association canadienne du gaz afin d'élaborer des méthodes d'évaluation précoce de la menace à l'endroit des systèmes de gaz naturel au Canada. Cette initiative est maintenant dirigée par nos partenaires du Centre intégré d'évaluation des menaces. Nous travaillons actuellement, avec d'autres partenaires du secteur de l'énergie et des partenaires gouvernementaux, à des initiatives visant à élaborer des méthodes de collecte et d'échange d'information/de renseignement semblables à celles qui sont élaborées avec les partenaires des réseaux de transport urbain. Voilà des partenariats nouveaux et élargis qui sont prometteurs, mais il reste des défis à relever.

Nous avons également apporté certains changements pour mieux affronter les défis que posent l'intégration et le partage accrus. La GRC rencontre le SCRS tous les mois pour discuter de questions opérationnelles et vérifier que les rôles et responsabilités de chacun se font le complément de son mandat et nous avons révisé le cours de formation en sécurité nationale pour y insérer une formation conjointe avec le SCRS. La GRC a instauré la coordination centralisée des enquêtes sur la sécurité nationale pour vérifier qu'elle correspond bien au mandat en application de la loi qui consiste à prévenir le crime, faire enquête et tenter des poursuites. La GRC a récemment révisé son cours destiné aux enquêteurs en la matière et continue de mettre à jour le matériel et les procédures. Tous les enquêteurs sur la sécurité nationale suivent ce cours.

Un prototype de comité consultatif communautaire sur la sécurité nationale a été créé dans la région de la capitale nationale (Ottawa) dans le cadre du Programme de sensibilisation communautaire à la sécurité nationale de la GRC, afin d'aider le centre de décision de la Direction générale en matière de sécurité nationale et l'équipe intégrée de la sécurité nationale de la Division « A » (EISNA). Ce comité servira de modèle aux autres EISN et SESN. Il se réunit depuis avril 2005 et ses initiatives comprennent les suivantes :

- un examen de la formation sur la sécurité nationale afin qu'elle englobe des éléments de sensibilisation communautaire et de connaissance des questions culturelles conçus et transmis avec l'aide des communautés ethniques minoritaires;

- des possibilités de sensibilisation communautaire et d'éducation permettant aux membres du comité d'organiser des séances de sensibilisation communautaire où des enquêteurs de la GRC en matière de sécurité nationale auront l'occasion de discuter avec les communautés du rôle, des politiques et des pratiques de la GRC relativement à la sécurité nationale.

La radicalisation dans le pays

Enfin, laissez-moi vous parler d'une tendance nouvelle à laquelle nous avons été confrontés directement au Canada. De plus en plus, nous assistons à des actes immoraux commis par des terroristes au pays. Il ne s'agit certainement pas d'un phénomène nouveau mais il est de plus en plus fréquent que des groupes terroristes inspirent ou recrutent des jeunes dans le pays pour faire leur travail. En général, l'immigration fonctionne bien en raison de toutes les caractéristiques tangibles dans la société d'accueil : les nouveaux citoyens estiment les valeurs, la liberté, les droits et le respect.

Malheureusement, nous avons maintenant affaire à des particuliers et des groupes très spécifiques qui n'ont aucun intérêt à faire partie de notre société et de notre collectivité. En juin dernier, 17 individus ont été arrêtés et accusés de terrorisme à Toronto. Comme vous pouvez le comprendre, je ne peux faire de commentaires sur les détails de l'affaire puisqu'elle est maintenant devant les tribunaux. Mais je peux

La collaboration à la collecte et à l'échange d'information/de renseignement sur la menace, y compris le renseignement avant un incident éventuel, l'évaluation de la menace et des risques, et l'évaluation de la vulnérabilité, constitue un aspect à ne pas négliger.

vous dire qu'en collaborant avec nos organismes partenaires, nous avons contrarié les projets d'un groupe de personnes qui voulaient causer des dommages. L'enquête a été un vif succès et j'ai été très impressionné par ce qu'on a appris au cours des jours et des semaines qui ont suivi. La GRC et d'autres services de police et de renseignement ont rencontré des membres des collectivités musulmanes à la grandeur du pays. Leur réaction a été claire : « Merci de nous protéger tous et de parler avec nous immédiatement ».

Conclusion

Pour être efficaces, nous devons être prêts à collaborer avec nos collectivités parce que nous sommes dans le même bateau et que nous avons tous à cœur d'assurer la sécurité des êtres qui nous sont chers.

Le président Ronald Reagan a dit que le facteur déterminant ultime dans la lutte qui se joue actuellement dans le monde ne sera pas les bombes ni les missiles mais bien un test de volonté et d'idées, un test de détermination spirituelle : les valeurs que nous estimons, les croyances que nous chérissons et les idéaux auxquels nous sommes voués.

Je suis d'avis que nos croyances et nos idéaux sont solides et qu'en collaborant, nous pouvons réussir. Le monde du crime a changé considérablement au cours des 20 dernières années. Pour faire face à ces défis, le milieu de l'application de la loi, les gouvernements et le secteur privé doivent collaborer. Les défis sont grands mais la récompense est encore bien plus grande.

Merci.